

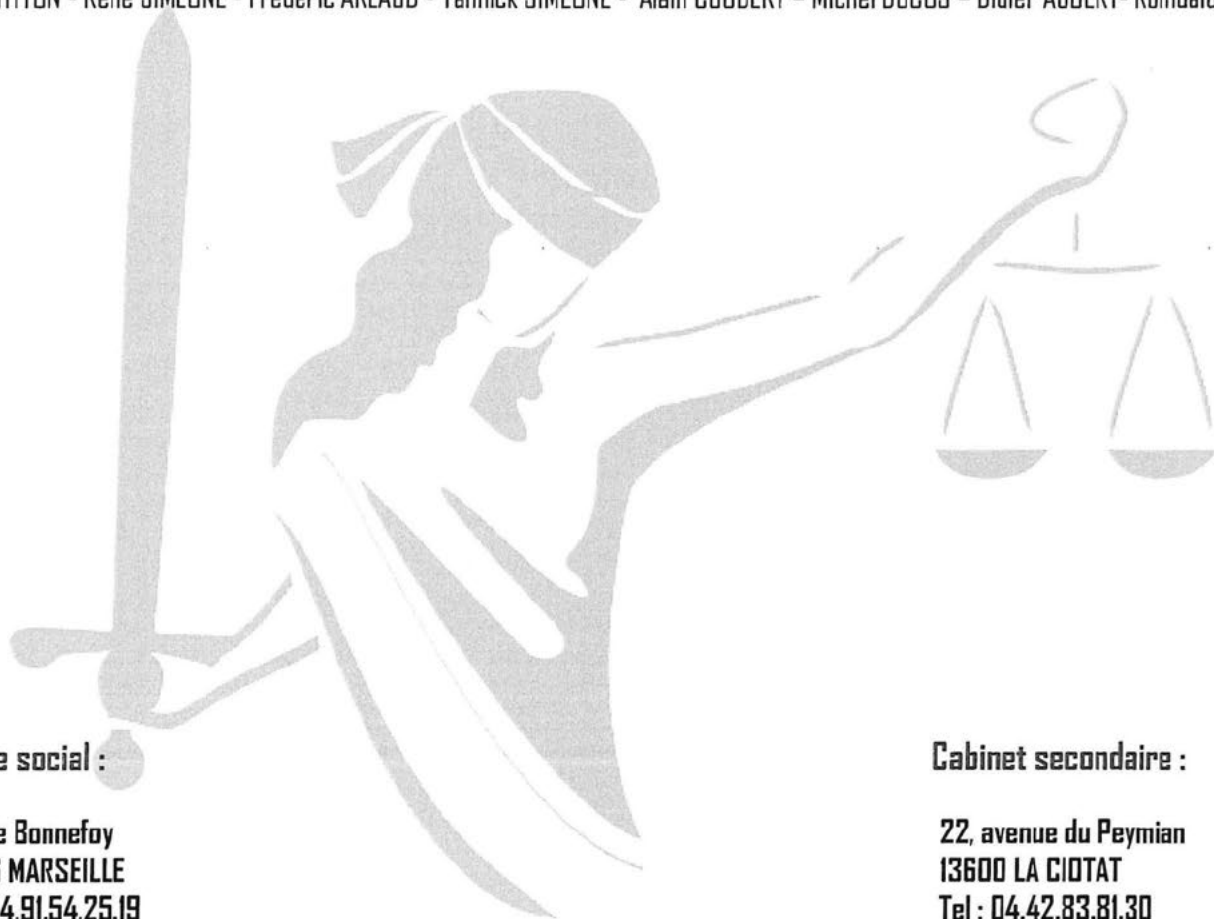
Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice Associés

Compétence nationale pour les constats



SYNERGIE
HUISSIERS 13

Xavier TITTON - René SIMEONE - Frédéric ARLAUD - Yannick SIMEONE - Alain COUDERT - Michel DUCOS - Didier AUBERT - Romuald ASSOUS



Siège social :

21, rue Bonnefoy
13006 MARSEILLE
Tel : 04.91.54.25.19
Fax : 04.91.54.81.51
Ligne constat 7/7 : 06.20.03.80.86
contact@synergiehuissiers13.fr

Cabinet secondaire :

22, avenue du Peymian
13600 LA CIOTAT
Tel : 04.42.83.81.30
Fax : 04.42.08.20.03
Ligne constat 7/7 : 06.11.74.68.96
contactlaciostat@synergiehuissiers13.fr

www.synergie-huissiers-13.fr

Etude compétente sur le ressort de la cour d'appel d'Aix en Provence, soit les départements suivants :

(13) Bouches du Rhône (83) Var (06) Alpes Maritimes (04) Alpes de Haute Provence

GROUPEMENT
DES HUISSIERS DE JUSTICE
OFFICIERS VENDEURS

Société Civile Professionnelle

SYNERGIE HUISSIERS 13
COMPETENCE COUR D'APPEL
AIX EN PROVENCE

Société titulaire d'un office d'Huissier de Justice

22 av du Peymian BP
144 13702 LA
CIOTAT cedex

X. TITTON, R. SIMEONE, F. ARLAUD, Y. SIMEONE
A. COUDERT, M. DUCOS, D. AUBERT
Huissier salarié : R. ASSOUS

Référence à rappeler :

Dossier : 2348402

Service : 51

Responsable : BFU

Fax: 04.42.08.20.03

Téléphone: 04.42.83.81.32

Mail : contactciotat@sh13.fr

Site : www.synergie-huissiers-13.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE JUSTICE

EXPEDITION

SYNERGIE
HUISSIERS 13



Païement sécurisé en ligne :

www.jepaieparcarte.com/0196

Ouverture du Lundi au vendredi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

RIB CA 11306 00093 48114939261 09
IBAN: FR7611306000934811493926109
BIC: AGRIFRPP813

Siège social :
21 rue Bonnefoy BP 30244
13178 MARSEILLE CEDEX 20
52809888200012

Coût - Décret n° 2016-230 du 26/02/16 :

delivract. 
Etude membre de l'association

PROCES VERBAL DESCRIPTIF A FIN DE SAISIE IMMOBILIERE

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, ET LE DIX NEUF MARS

Nous, Synergie Huissiers 13 S.C.P. titulaire d'un Office d'Huissier de Justice, dont le siège social est situé 21 rue Bonnefoy 13006 MARSEILLE, et le cabinet secondaire, 22 avenue du Peymian 13600 LA CIOTAT, l'un des Huissiers de justice soussigné,

A la demande de :

Maître DE CARRIERE Vincent, es-qualités de Mandataire Judiciaire au redressement judiciaire et à la liquidation des entreprises, domicilié : « 17 rue Venture 13001 MARSEILLE », agissant en qualité de liquidateur judiciaire de Monsieur [REDACTED], né le [REDACTED] à SURESNES (92), de nationalité française, demeurant et domicilié : « Résidence « Valmont Redon – Les Pins – 430 avenue de Lattre de Tassigny à 13009 MARSEILLE »,

Par le représentant duquel, il nous est exposé :

Que Maître Vincent DE CARRIERE a obtenu de Monsieur Philippe HOARAU, Premier Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE, une ordonnance rendue en pied de requête le 12 octobre 2018, nous commettant aux fins de dresser un procès verbal descriptif des biens situés à MARSEILLE (13009) : « Résidence « Valmont Redon », bâtiment « Les Pins », 430 avenue de Lattre de Tassigny », et notamment le lot n°243, soit une cave, situé au 1^{er} étage, portant le n°13, le lot n°264 un appartement situé au 5^{ème} étage, portant le n°3, et le lot n°525 soit un parking extérieur, portant le n°24.

Qu'il nous requiert de déférer à la présente ordonnance.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition :

Certifions nous être rendus ce jour à MARSEILLE (13009) : « Résidence « Valmont Redon », bâtiment « Les Pins », 430 avenue de Lattre de Tassigny », où là étant sur place à 9 h, et en présence respectivement de deux témoins, d'un serrurier, et de Monsieur Nicolas MAQUIN, de la société « ALTER DIAGNOSTICS », à l'effet de dresser les diagnostics préalables à la vente, nous procédons à la description des biens comme suit :

S'agissant de l'appartement, il est situé au dernier étage, à droite en sortant de l'ascenseur.

Nous constatons que sur la porte figure le nom de Monsieur et Madame [REDACTED]

Le Syndic des lieux est la société « IMMO DE FRANCE », qui est le Syndic principal de la résidence et le Syndic secondaire du bâtiment.

La voisine de palier en face vient à notre contact et nous confirme la situation de l'appartement.

Nous faisons procéder à l'ouverture de celui-ci.

De la porte palière, nous accédons aux lieux.

Hall d'entrée :

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs sont peints.

Le plafond est blanchi.

La pièce est éclairée par une ampoule en plafond.

Sur la droite se trouve un placard/penderie.

Sur la gauche se trouvent le salon et la cuisine, et en tableau légèrement décalé un dégagement.

Salon/séjour :

L'on y accède du hall.

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs sont peints.

Le plafond est blanchi.

Il y a une ouverture par un coulissant donnant sur le balcon.

Un radiateur assure le chauffage.

Cuisine :

L'on y accède à gauche du hall d'entrée.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est blanchi.

La pièce est éclairée par une ampoule en plafond.

Elle est chauffée par un radiateur.

Nous constatons la présence d'une chaudière au gaz de marque « ELM LE BLANC », ainsi que tableau électrique général.

Il est à noter que la cuisine est agencée de meubles bas.

Dégagement :

L'on y accède en tableau du hall d'entrée.

Le sol est recouvert de parquet stratifié.

Les murs sont peints.

Le plafond est blanchi.

Le dégagement est en forme d'angle.

Sur la gauche de la 1^{ère} partie, sont accessibles les WC, et sur la seconde partie sur la gauche toujours, la salle de bains, et sur la droite, les trois chambres.

Chambre 1 :

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs sont blanchis.

Le plafond est blanchi.

La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre.

La pièce est chauffée par un radiateur.

Elle est éclairée par une ampoule en plafond.

Chambre 2 :

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs sont peints.

Le plafond est blanchi.

La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre.

La pièce est chauffée par un radiateur.

Elle est éclairée par une ampoule en plafond.

Elle dispose d'un placard/penderie.

Chambre 3 :

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs et le plafond sont blanchis.

La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre.

La pièce est chauffée par un radiateur.

Elle est éclairée par une ampoule en plafond.

Elle dispose d'un placard/penderie.

Salle de bains :

Elle se trouve en face des chambres 1 et 2.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont pour partie recouverts de placage, et pour partie blanchis.

Il existe un faux plafond lambrissé.

La pièce est chauffée par un radiateur.

Elle est équipée d'un meuble vasque, alimenté en eau chaude et froide par mitigeur, un receveur de douche alimenté en eau chaude et froide par mitigeur et flexible téléphone.

Un bandeau spots se trouve sur le meuble vasque et une applique assure l'éclairage du reste de la pièce au-dessus du tableau de porte.

WC :

Le sol est recouvert de revêtement plastique.

Les murs et le plafond sont peints.

Elle est équipée d'une cuvette anglaise avec chasse dorsale, lunette et abattant.

La cave n°13 est dument identifiée et se trouve au niveau -1 par rapport à l'entrée.

Il existe un emplacement de parking à l'extérieur portant le n°24, dont l'accès est contrôlé par une bascule.

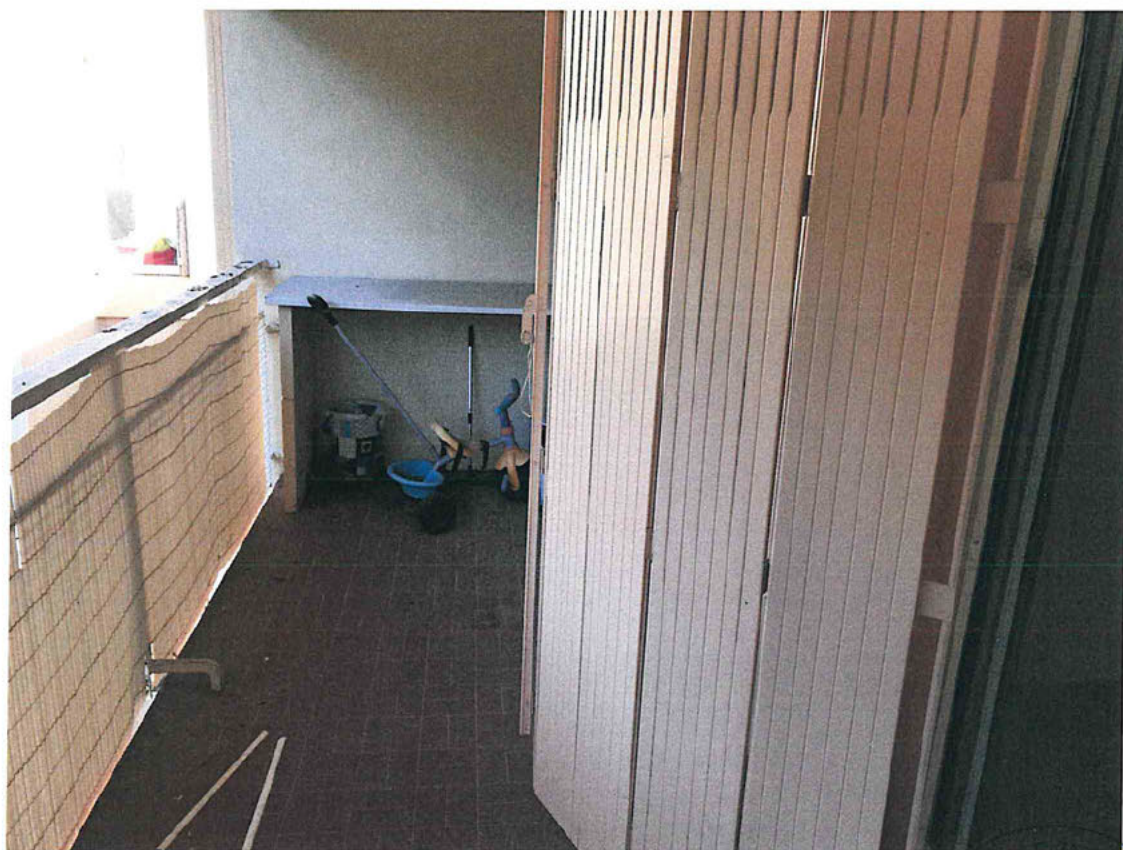
Nous matérialisons l'ensemble de nos constatations par la prise d'une série de huit clichés photographiques, que nous annexons à notre présent procès verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès verbal descriptif des lieux, auquel est joints le rapport sur les diagnostics précités, le tout pour servir et valoir ce que de droit.

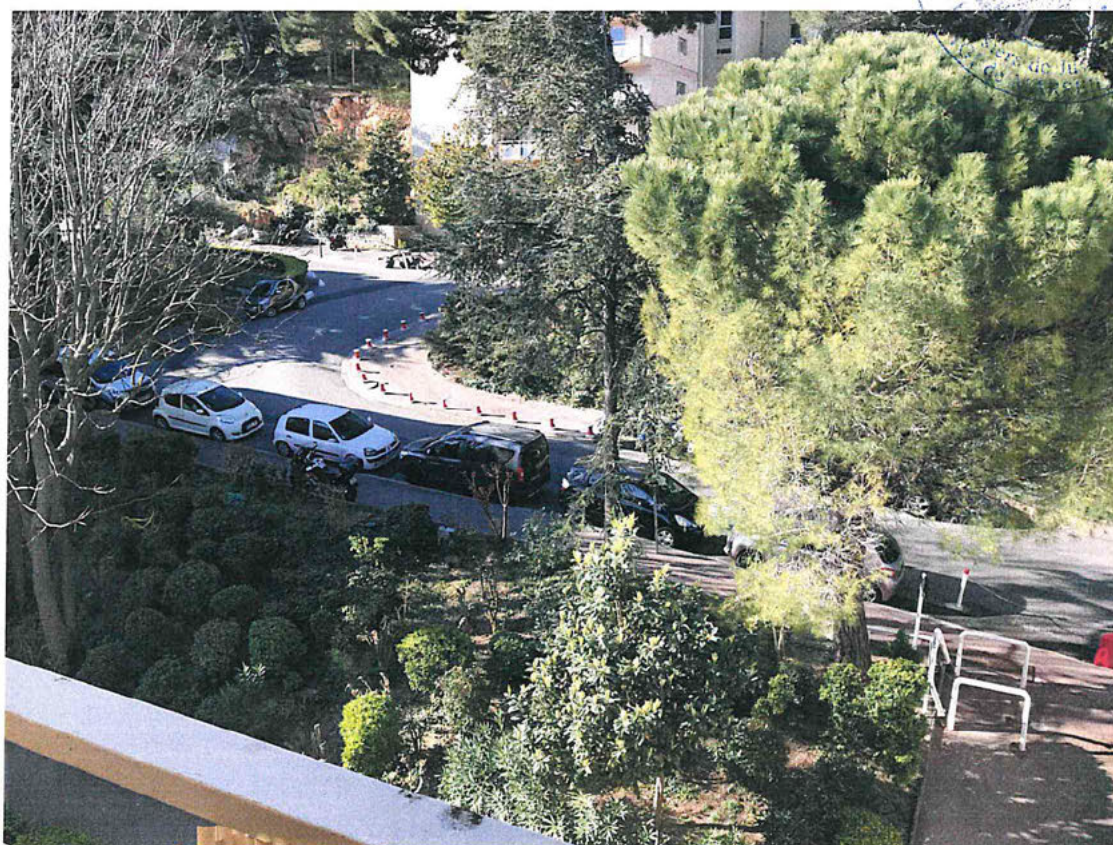
Maître Michel DUCOS



Cliché photographique n°3



Cliché photographique n°4



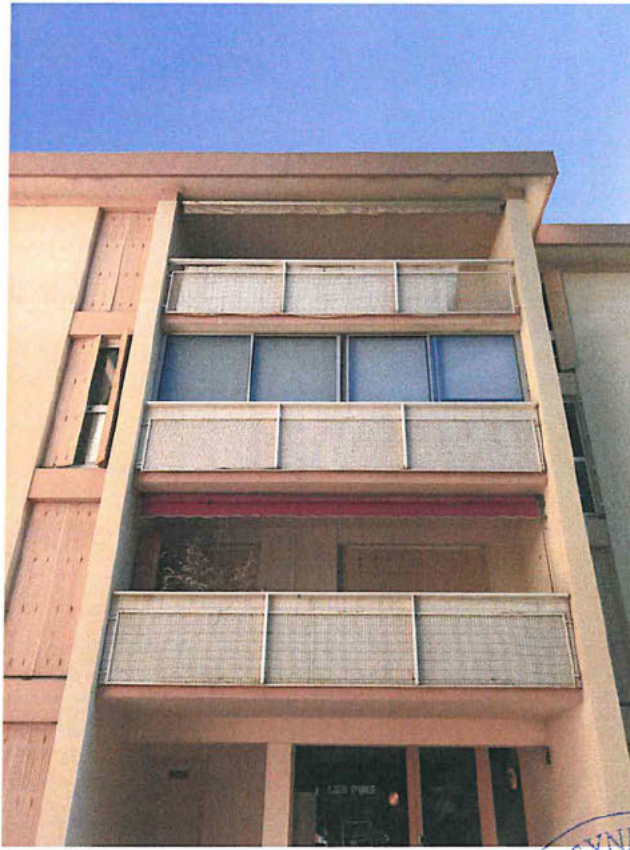
Cliché photographique n°5



Cliché photographique n°6



Cliché photographique n°7



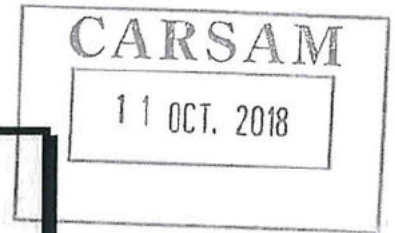
Cliché photographique n°8



Michel MOATTI
AVOCAT AU BARREAU
53, Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
☎ 04.91.00.84.00



ACCUEIL
11 OCT. 2018
PALAIS MONTHYON



**REQUÊTE À Madame LE PRESIDENT
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE
DE MARSEILLE**

BREFFE DES REQUETES

12 OCT. 2018
N° 18/1829

Maître Vincent DE CARRIERE, ès qualités de mandataire judiciaire au redressement judiciaire et à la liquidation des entreprises, domicilié 17, rue Venture 13001 MARSEILLE, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de Monsieur [REDACTED], né le [REDACTED] à SURESNES (92), de nationalité Française, domicilié et demeurant Résidence Valmont Redon Les Pins 430, Avenue de Lattre de Tassigny 13009 MARSEILLE.

A ces fonctions nommé par jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE en date du 25 octobre 2016.

Ayant pour Avocat Maître Michel MOATTI Avocat au Barreau de MARSEILLE, y demeurant 53, Cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE.

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER:

Le Juge aux affaires familiales de la 4ème chambre cabinet F du Tribunal de Grande Instance MARSEILLE a, par jugement en date du 26 juillet 2018, ordonné l'ouverture des opérations de compte, liquidation et partage de l'indivision existant entre [REDACTED] et [REDACTED] et à cette fin a ordonné la vente aux enchères publiques à la barre du Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE par licitation en un seul lot des biens indivis suivants :

Dans un ensemble en copropriété dénommé Résidence Valmont Redon Les Pins 430, Avenue de Lattre de Tassigny 13009 MARSEILLE :

LOT N° 243 : une cave sis au 1^{er} étage et portant le N° 13 avec les 26/150.000èmes indivis des parties communes générales,

LOT N° 264 : un appartement situé au 5^{ème} étage du bâtiment Les Pins compris dans le groupe B portant le N° 3 et les 410/150.000èmes des parties communes générales.

LOT N° 525 : un parking extérieur compris dans le groupe B portant le N° 24 et les 63/150.000èmes des parties communes générales.

Cadastré QUARTIER REDON Section 851 B N° 3 pour une contenance de 10 ha 38 a 07 ca.

Agence Huissiers 13
SCP titulaire d'un Office
d'Huissier de Justice
22, Avenue du Paymian
BP 144
13702 LA CIOTAT
Tél. : 04.42.83.81.30

Sur une mise à prix de 100.000 €.

Maître DE CARRIERE entend engager la procédure de vente et sollicite, en conséquence, la désignation d'un Huissier de Justice qui aura pour mission de décrire les biens sis dans un ensemble en copropriété dénommé Résidence Valmont Redon Les Pins 430, Avenue de Lattre de Tassigny 13009 MARSEILLE :

LOT N° 243 : une cave sis au 1^{er} étage et portant le N° 13 avec les 26/150.000èmes indivis des parties communes générales,

LOT N° 264 : un appartement situé au 5^{ème} étage du bâtiment Les Pins compris dans le groupe B portant le N° 3 et les 410/150.000èmes des parties communes générales.

LOT N° 525 : un parking extérieur compris dans le groupe B portant le N° 24 et les 63/150.000èmes des parties communes générales.

Cadastré QUARTIER REDON Section 851 B N° 3 pour une contenance de 10 ha 38 a et 07 ca.

avec l'assistance de la force publique ou de deux témoins en vertu de l'article L. 142-1 du Code de Procédure Civile d'Exécution, d'un serrurier et d'un expert évaluateur foncier devant établir le certificat de métrage du bien conformément à la Loi du 18 Décembre 1996 et du Décret du 23 mai 1997 ainsi qu'à la recherche du plomb, de l'amiante, des termites, l'état de l'installation intérieure de gaz, de l'électricité et le diagnostic de performance énergétique conformément à la loi n° 99-471 du 08 juin 1999 et le Décret n° 2000-613 du 3 juillet 2000, la Loi N° 96-97 du 7 février 1996 et le Décret n° 97-855 du 12 septembre 1997 et la Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 et du Décret n° 99-484 du 9 juin 1999, la Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006.

ET FEREZ JUSTICE

Fait à Marseille, en notre cabinet le 10 octobre 2018



Synergie Huissiers 13
SCP titulaire d'un Office
d'Huissier de Justice
22, Avenue du Peymian
BP 144
13702 LA CIOTAT
Tél. : 04.42.83.81.30

ORDONNANCE

Nous, *Philippe HOANEAU*

M. VIG - Président du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés.

Vu l'article 673 du Code de Procédure Civile,

Vu la Loi du 18 Décembre 1996 et le Décret du 23 Mai 1997,

Vu la Loi N° 99-471 du 08 Juin 1999 et le Décret N° 2000-613 du 03 Juillet 2000,

Vu la Loi N° 96-97 du 07 Février 1996 et le Décret N° 97-855 du 12 Septembre 1997,

Vu la Loi N° 98-657 du 29 Juillet 1998 et le Décret N° 99-484 du 09 Juin 1999,

Vu la Loi N° 2006-872 du 13 Juillet 2006,

Désignons la **SELARL SINERGIES HUISSIERS 13** Huissiers de Justice associés, 21, rue Bonnefoy 13006 MARSEILLE.

Qui aura pour mission de décrire les biens avec clichés photographiques à l'appui appartenant aux époux [REDACTED] et [REDACTED] soit :

Dans un ensemble en copropriété dénommé Résidence Valmont Redon Les Pins 430, Avenue de Lattre de Tassigny 13009 MARSEILLE :

LOT N° 243 : une cave sis au 1^{er} étage et portant le N° 13 avec les 26/150.000èmes indivis des parties communes générales,

LOT N° 264 : un appartement situé au 5^{ème} étage du bâtiment Les Pins compris dans le groupe B portant le N° 3 et les 410/150.000èmes des parties communes générales.

LOT N° 525 : un parking extérieur compris dans le groupe B portant le N° 24 et les 63/150.000èmes des parties communes générales.

Cadastré QUARTIER REDON Section 851 B N° 3 pour une contenance de 10 ha 38 a et 07 ca.

avec l'assistance de la force publique ou de deux témoins en vertu de l'article L. 142-1 du Code de Procédure Civile d'Exécution, d'un serrurier et d'un Expert évaluateur Foncier, ce dernier ayant pour mission d'établir le certificat de métrage ainsi qu'à la recherche du plomb, de l'amiante, des termites, l'état de l'installation intérieure de gaz, de l'électricité et le diagnostic de performance énergétique du bien sus désigné en vue de l'information des acquéreurs éventuels.

Disons que la présente ordonnance sera exécutoire sur minute.

Fait en notre cabinet, de 12 octobre 2018



Synergie Huissiers 13
SCP titulaire d'un Office
d'Huissier de Justice
22, Avenue du Peymian
BP 144
13702 LA CIOTAT
Tél. : 04.42.83.81.30

NOTE DE SYNTHÈSE* DU DOSSIER D.D.T. N° AD1903nm024

**Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.*

IDENTITE DU PROPRIETAIRE / LOCALISATION DU OU DES BATIMENTS

| | | |
|--------------|--|---|
| Propriétaire | Nom et prénom: | Indivision [REDACTED] |
| | Adresse : | 430 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Resd. VALMONT REDON Les PINS 13009 MARSEILLE |
| Bien | Référence cadastrale: | Section B n° 3 |
| | Désignation et situation du / des lots de copropriété(s) : | Lot numéro 264 Appt.; 243 Cave et 525 Parking, Etage 05 |
| | Nature : | Habitation (partie privative d'immeuble) Appartement |
| | Adresse: | 430 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Resd. VALMONT REDON Les PINS 13009 MARSEILLE |

| PRESTATIONS | | CONCLUSION | |
|-------------|-------------|--|--|
| | Mesurage | Superficie Loi Carrez totale : 78.92 m² | Surface annexe totale : 15.99 m ² |
| | Gaz | L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais. | |
| | DPE | Consommation conventionnelle : 222 kWh ep/m ² .an (Classe D) Estimation des émissions : 52 kg eqCO ₂ /m ² .an (Classe E) | N° ADEME : 1913V1003000C |
| | Amiante | Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués. | |
| | Électricité | L'installation intérieure d'électricité comporte des anomalies pour lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). | |
| | Termite | Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites. | |
| | ERNT | Le bien est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels (Inondation, Feux de forêt, Sécheresse) Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques Zone sismique définie en zone 2 selon la réglementation parasismique 2011 | |

Visite effectuée le : 19/03/2019 par Mr MAQUIN Nicolas **06 65 49 25 63**

